



Déclaration du groupe de coordination de la division des produits laitiers de l'UITA sur le Partenariat Trans-Pacifique (PTP)

Les syndicats que nous représentons sont affiliés à l'Union internationale des travailleurs de l'Alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie, restauration, catering, du tabac et des branches connexes (UITA), la fédération syndicale internationale qui regroupe les travailleurs et travailleuses employés/es dans le secteur de l'agriculture, de la transformation et préparation de produits alimentaires et de boissons, et des services hôteliers, de restauration traditionnelle et de restauration collective. Les affiliés de l'UITA représentent les travailleurs/euses de 9 des douze pays qui prennent part aux débats peu transparents sur les échanges commerciaux dans le cadre du Partenariat Trans-Pacifique.

Le PTP et d'autres projets d'accords sur les échanges commerciaux et les investissements ont fait l'objet de discussions au sein du comité exécutif de l'UITA et des diverses instances nationales de discussion de leurs organisations respectives. Nous avons régulièrement exprimé de sérieuses inquiétudes sur le faible nombre de prises de position publiques et régulièrement rendu publics des textes émanant des négociations de finalisation du PTP.

Le 26 août 2015, les syndicats de travailleurs/euses des produits laitiers se sont rencontrés à San Francisco, Californie (Etats-Unis) et ont fait le point sur la situation de la négociation du PTP en se référant à la résolution sur les accords commerciaux et les investissements adoptée par la Conférence internationale sur le secteur des produits laitiers de l'UITA tenue en 2014.

Les affiliés de l'UITA avaient arrêté une position commune selon laquelle de tels accords devaient être négociés de façon ouverte et démocratique afin de permettre aux citoyens, à leurs représentants/es démocratiquement élus/es et à d'autres composantes de la société civile, dont les syndicats, d'apporter leur contribution et d'exercer leur surveillance.

Ces accords ne doivent pas donner aux investisseurs étrangers le droit de poursuivre les gouvernements en justice lorsque ces derniers donnent priorité aux intérêts des travailleurs/euses et aux droits des citoyens/ennes par rapport aux profits des sociétés transnationales et des investisseurs.

Le fait que ces accords puissent restreindre l'accès des populations aux besoins essentiels de la vie, dont la nourriture et les soins médicaux, est un motif de préoccupation.

Nous nous opposons aux accords commerciaux qui ont un impact négatif parce qu'ils entraînent des réductions de salaires et une aggravation des conditions de travail, et détruisent les existences de travailleurs/euses et petits producteurs du secteur des produits laitiers.

Les familles ouvrières du monde entier ont été affectées par la dégradation de l'environnement générée par les standards peu exigeants de la globalisation de l'économie du 20^e siècle et les mauvais accords commerciaux. Tout le passage sur l'environnement dans le PTP non seulement ne reprend pas mais en fait devient une menace pour la législation nationale sur l'environnement et pour les engagements pris dans le cadre d'accords multilatéraux sur l'environnement.

Enfin, nous condamnons les propositions qui sapent ou suppriment les droits démocratiques, dont les droits syndicaux, le droit à l'alimentation et la souveraineté économique.

Nous sommes extrêmement alarmés sur tous les plans en constatant que toutes nos inquiétudes étaient « vivantes » lors de la clôture du « Round » de négociations d'Hawaï fin juillet et que les droits de la personne, le droit à l'alimentation et les modes de vie seraient sérieusement érodés par la conclusion des négociations du PTP sous une forme qui rappelle en quoi que ce soit leur forme actuelle.

De plus, nous prenons note que l'accès aux marchés laitiers est l'une des questions sur lesquelles les nations n'ont pas pu s'entendre.

Comme mentionné plus haut, nous croyons fermement que les nations souveraines et démocratiques ont le droit de protéger les emplois et le mode de vie dans l'intérêt de leur population. Par exemple, le système de gestion de l'approvisionnement au Canada permet une stabilité des prix aux producteurs et une stabilité des salaires aux travailleurs/euses. Ce système bénéficie d'un large soutien démocratique dans tout le Canada et il appartient au peuple du Canada et à lui seul de décider, sans intimidation ou chantage de la part des milieux d'affaires ou d'autres nations, du maintien ou non de ce système.

Les salariés/es du secteur des produits laitiers dans les pays couverts par le PTP, et les syndicats qui les représentent, sont intéressés par la protection de leurs communautés et par le maintien de la stabilité des prix et des salaires dans leur secteur. Les syndicats s'efforcent d'obtenir et de garantir aux salariés/es de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement des salaires vitaux et les avancées dérivées de négociations collectives. La question sensible de l'accès aux marchés laitiers est devenue insoluble. Il est peut-être temps maintenant de laisser tomber ces débats et de se colleter aux autres problèmes issus du PTP.

Pour l'opinion publique, les négociations du PTP se focalisent sur l'accès aux marchés mais en réalité la question bien plus grave de l'accès sans restrictions des investisseurs à l'achat de terres et d'établissements de transformation permettant de contrôler l'approvisionnement en lait est enfouie dans le secret des discussions.

Si les négociations du PTP venaient à se conclure, nous sommes profondément préoccupés par le fait que, même si certaines restrictions à l'accès aux marchés

avaient de fortes chances d'être maintenues, de légitimes restrictions aux investissements et le contrôle par les sociétés de l'approvisionnement en lait qui en résulte seraient levées ou réduites de façon significative.

Ceci représente une menace majeure sur le droit à l'alimentation des populations et sur la souveraineté alimentaire. S'y ajoutent les dispositions du mécanisme de règlement des différends entre investisseurs et États (en anglais **Investor-state dispute settlement - ISDS**) qui représente une sérieuse restriction économique et juridique aux droits de la puissance publique à légiférer dans l'intérêt général

L'UITA travaille avec ses affiliées nationales dans ces pays où tout un pan de droits démocratiques est en danger pour faire en sorte qu'elles reçoivent tout le soutien dont elles ont besoin pour constituer au niveau national une opposition efficace aux agissements de leurs gouvernements susceptibles de menacer les droits démocratiques et des citoyens.